

# Enquête auprès des conseils citoyens du Val d'Oise :

Où en est-on des dynamiques en 2020 ?

Restitution auprès des conseillers citoyens et des agents de la Politique de la Ville  
18 juin 2020

# Contexte et méthodologie de l'enquête

- 2 volontaires en service civique au Pôle Ressources ont pour mission d'interroger les conseils citoyens du Val d'Oise afin de faire le point sur leurs dynamiques, 6 ans après leur création par la loi Lamy. Il s'agit également de préparer un renouvellement de ces instances.
- Tous les conseils citoyens actifs ont été contactés pour participer à l'enquête soit 31.
- 12 conseils citoyens ont répondu à l'enquête : Argenteuil, Cergy, Eragny, Ermont, Goussainville, Montmagny, Montigny-lès-Cormeilles, Pontoise, Saint-Ouen-L'Aumône, Soisy-sous-Montmorency, Vauréal et Villiers-le-Bel.
- Une à 2 personnes par conseil citoyen rencontrées en entretien, sauf Eragny, Argenteuil et Villiers le Bel (6 à 7 personnes)
- Une grille d'entretien en 3 parties :
  - Où en est votre conseil citoyen ? (participation, statut, projets...),
  - Quels points d'amélioration apporter ?
  - Les rencontres et formations animées par le Pôle Ressources.

# Synthèse générale

# La participation aux conseils citoyens : quelle réalité ?

Selon les conseillers citoyens interrogés (données déclaratives) :

- De 0 à 4 membres actifs : Argenteuil, Cergy, Pontoise, Saint-Ouen l'Aumône, Soisy-sous-Montmorency, Vauréal
- De 4 à 10 membres actifs : Ermont, Montmagny, Villiers le Bel
- 10 membres actifs et +: Eragny, Goussainville, Montigny-lès-Cormeilles

Analyse : Le nombre de conseillers citoyens actifs est relativement peu élevé par rapport à ce qui est inscrit sur l'arrêté préfectoral. On constate un décalage entre l'arrêté préfectoral et la réalité.

Ville	Nb sur l'arrêté préfectoral	Nb actifs (déclaratif)
Argenteuil	42	3
Cergy	22	2
Eragny	30	12
Ermont	22	8
Goussainville	52	15
Montigny-lès-Cormeilles	?	14
Montmagny	22	4
Pontoise (Louvrais)	13	3
Saint-Ouen-L'Aumône	8	2
Soisy-sous-Montmorency	22	2
Vauréal	?	3
Villiers-le-Bel	22	8

# Etre en association ou non ?

**10 conseils citoyens** interrogés se sont constitués en association : Cergy, Eragny, Goussainville, Montigny-lès-Cormeilles, Montmagny, Pontoise (les Louvrais), Saint-Ouen l'Aumône, Soisy-sous-Montmorency, Vauréal.

**Pourquoi ?** Cela permet, selon eux, d'avoir plus facilement accès à un local, d'être plus visible face aux habitants et à la mairie, d'obtenir des subventions pour mener des projets.

**2 conseils citoyens** interrogés ne se sont pas constitués en association : Argenteuil et Villiers-le-Bel.

**Pourquoi ?** Ils n'en ressentent pas le besoin car ils n'ont pas envie de faire de l'animation de la vie du quartier mais de participer à la mise en œuvre du contrat de ville. Ils ont également peur d'être « noyé dans la masse associative » et de ne pas être pris au sérieux.



# Thématiques et projets

## > Quelles thématiques ont été principalement abordées par les conseils citoyens ?

- La thématique la plus abordée par les conseils citoyens est celle du **cadre de vie** : l'amélioration de leur environnement (propreté, transports, végétalisation, logements et espaces communes, rénovation urbaine...).
- La deuxième thématique est celle du **lien social** : aller vers les habitants du quartier, les réunir et partager des moments de convivialité avec eux (projets d'animation)

## > Quels type de projets mis en œuvre ?

- Les projets concernant le **cadre de vie** : la plupart des conseils citoyens participent à des diagnostics en marchant organisés par la ville et/ou le bailleur social ou les organisent eux-mêmes (ex : Montmagny). Des projets tels que la création de jardins partagés (Pontoise, Franconville), embellissement des cages d'escaliers (Persan), travail avec la RATP la fréquence des bus (Villiers-le-Bel), Petits Pot'd'thym (Montigny-lès-Cormeilles), débat sur le projet de rénovation urbaine (Goussainville, Villiers le Bel).
- Des projets **d'animation de la vie de quartier** sont aussi menés et reposent sur la création ou le renforcement du lien social dans les quartiers tels que co-organisation du festival des solidarités (Montigny-lès-Cormeilles), sorties, brocante, cours de zumba (Eragny), participation aux fêtes ou événements sur le quartier ou la ville/quartier (SAO, Vauréal Plage...)
- Des actions de **communication** pour se rendre visible : création de supports pour se faire connaître, présence dans les forums d'associations, chaises à palabres... .

# Comment les conseils citoyens se saisissent de leur rôle?

Certains conseils citoyens se saisissent de leur rôle principalement en participant à l'animation de la vie de leur quartier et par la mise en place de projets (fêtes de quartier, jardin partagé...), quand d'autres sont principalement dans la participation et le suivi des instances du contrat de ville.

Dominante « Projets et animation de la vie de quartier »	Dominante « Participation à la Politique de la Ville »
Eragny	Argenteuil
Montigny-les-Cormeilles	Cergy
Soisy-sous-Montmorency	Goussainville
Vauréal	Villiers-le-Bel
Ermont	
Montmagny	
Pontoise	
Saint-Ouen-l'Aumône	

# Quels ressentis vis-à-vis de leur impact ?

Sur le quartier	Sur un plan personnel
<p>Sentiment de n'avoir pas ou peu d'impact (5)</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Difficilement mesurable</li><li>- Peu visible</li></ul> <p>Sentiment d'avoir un impact (6)</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Les habitants connaissent leurs existences</li><li>- Les habitants font remonter des besoins</li><li>- La mairie les sollicite</li></ul>	<p>Globalement satisfaits car :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Enrichissant</li><li>• Permet de mieux connaître le quartier</li><li>• OU de redécouvrir le quartier</li><li>• Se sentir encore utile (personnes retraitées)</li><li>• S'engager dans quelque chose</li><li>• Apprendre à connaître la politique de la ville</li><li>• Volonté de faire bouger les choses</li></ul>

# Quels sont les freins rencontrés par les conseils citoyens pour réaliser leur mission ?

- **Nombre de membres actifs insuffisant** pour impulser une réelle dynamique (Argenteuil, Cergy)
- **Manque de visibilité** du conseil citoyen, difficultés à communiquer pour se faire connaître en raison d'un manque d'outils, de compétences, de formations (tous).
- **Manque d'attractivité** : des difficultés à intéresser les habitants malgré les tentatives. (Tous)
- **Difficultés à participer aux instances du CDV** : horaires non adaptés pour les personnes qui travaillent, vocabulaire technique;
- **Difficultés à faire collectif** : tensions internes, intérêts individuels qui prévalent sur l'intérêt général...
- **Difficultés à trouver sa place parmi d'autres acteurs** (et parfois litiges) : associations, mairie, conseils de quartier (bien implantés)

# Besoins exprimés

Les conseils citoyens ont fait part de plusieurs besoins. En voici les principaux, par ordre de priorité :

- 1) Être plus connu des habitants
- 2) Avoir plus de conseillers citoyens actifs
- 3) Avoir accès à un local et des équipements (imprimante, ordinateur)
- 4) Obtenir des congés payés car il est difficile de participer aux réunions de la Politique de la Ville pour les personnes en activité.

# Retours sur les formations du Pôle et les rencontres départementales

## Les formations du Pôle :

- La grande majorité des conseils citoyens interrogés sont satisfaits des formations du Pôle ressources, les jugeant utiles et accessibles à tous,
- Un membre interrogé les a jugé peu utiles car disposait déjà des connaissances sur la Politique de la ville

## • Les rencontres départementales :

- Certains ont trouvé les rencontres très instructives et bien construites ;
- D'autres ont émis des réserves : temps de parole accordé aux conseillers citoyens jugé insuffisant par rapport aux institutionnels et expériences partagées considérées comme n'étant pas forcément duplicables d'un quartier à l'autre.

## Remarques complémentaires des participants lors de la restitution :

- Difficultés à faire venir plusieurs membres aux formations
- Permet la cohésion entre les différents CC
- Favorise l'émulation, l'essaimage des idées, des pratiques, émulation grâce aux échanges lors des rencontres, valorisant
- Nécessité d'être outillé sur la Politique de la Ville

# En ouverture : quelques éléments de réflexion en lien avec le rapport de la CNDP (1/2)

- **Les conseils citoyens arrivent-ils à toucher les personnes les plus éloignées de l'institution?**
- Le rapport Mechmache-Bacqué préconisait la mobilisation et la participation des habitants des quartiers les plus éloignés à la Politique de la Ville. Cependant, on constate que la plupart des conseillers citoyens du collège habitant sont des personnes déjà impliquées dans les milieux associatifs et/ou dans des métiers à dominante sociale.
- **Les facteurs de la démobilisation des conseils citoyens ?**
- La mobilisation des habitants dans les conseils citoyens est, depuis ses débuts, difficile et actuellement en fort déclin (temps long+ élections municipales). En effet, le tirage au sort n'a pas porté ses fruits, les contraintes liées à l'arrêté préfectoral ont rendu difficile la cooptation. Par ailleurs il est souvent difficile pour les conseillers de mobiliser d'autres personnes lorsqu'ils sont peu visibles au sein même du quartier et de se mobiliser eux-mêmes lorsque leurs projets ne sont pas suffisamment reconnus.
- **Pour faire collectif, des pré-requis nécessaires ?**
- Beaucoup de conseils citoyens ont des difficultés à faire collectif et porter une parole commune ce qui pose un enjeu d'animation de ces instances. Par ailleurs l'animation de ces réunions a été fortement appuyé par les agents municipaux ce qui pose la question de la neutralité.

# En ouverture : quelques éléments de réflexion en lien avec le rapport de la CNDP (2/2)

- **Les conseils citoyens : acteurs ou spectateurs des contrats de ville ?**
- Selon le rapport de la CNDP les conseillers citoyens sont peu dans la co-construction et co-décision dans la mise en œuvre du contrat de ville bien qu'ils participent aux instances de pilotage. Ils se situent plutôt dans la prise d'information et parfois donnent leur avis mais les contraintes horaires et les aspects technocratiques rendent difficiles une plus forte implication. Par contre, la réalisation de projets concrets (animation de la vie sociale, diagnostics en marchant...) leur donne du sens et de la visibilité.
- **Les conseils citoyens parviennent-ils à être indépendants?**
- Les besoins exprimés concernent en 3ème position l'accès à un local et des équipements, pour lequel ils sont dépendants de la collectivité. Par ailleurs on constate que les conseils citoyens se constituent en association afin d'obtenir des équipements et du budget, mais cela contraint aussi à rigidifier leur fonctionnement et amènent des contraintes administratives. Enfin, les conseils citoyens dépendent souvent du service Politique de la Ville qui vient en soutien à l'animation et l'organisation. De ce fait, ils dépendent de l'ambition politique portée par la collectivité.
- **Lien vers le rapport : <https://www.debatpublic.fr/mission-conseils-citoyens>**

# Les 10 préconisations du rapport de la CNDP (1/2)

- 1. Respecter les règles d'un tirage au sort efficace et centraliser sa mise en place;  
→ *Les conseillers citoyens ne sont pas favorables au maintien du tirage au sort et la cooptation leurs semblent plus efficace.*
- 2. Créer de nouveaux droits relevant de l'exercice de la citoyenneté, notamment un droit d'indemnisation, et en informer largement les conseillers citoyens;  
→ *Les conseillers citoyens interrogés y sont favorables, au regard du temps que demande cet investissement.*
- 3. Reconnaître une forme juridique nouvelle et propre aux conseils citoyens qui dépasse les contraintes associatives et qui serait une véritable forme de reconnaissance ;
- 4. Mettre en place de manière obligatoire un budget clairement défini et dédié aux conseils citoyens ;
- 5. Fournir obligatoirement – et dès leur création – aux conseils citoyens un accès libre à un local ;  
→ *Les conseillers citoyens interrogés ont exprimé un besoin d'accès à un local dès leur création.*

# Les 10 préconisations du rapport de la CNDP (2/2)

- 6. Supprimer l'arrêté préfectoral comme un outil de reconnaissance du conseil citoyen par la République française;  
→ *Les conseillers citoyens ont tous exprimés le rejet de l'arrêté préfectoral.*
- 7. Mettre en cohérence les formations sur le territoire national, mettre en place des formations communes aux différents acteurs;  
→ *L'ANCT commence à travailler dans ce sens avec les centres de ressources.*
- 8. Réaffirmer l'ouverture de toutes les instances du contrat de ville et y rassembler les conditions pratiques d'un vrai débat;  
→ *Le Pôle ressources par ces formations à l'animation participative de groupe de travail vise à développer une culture de la participation et de la coopération.*
- 9. Conditionner la validation des documents cadres à la signature de tous les acteurs de la démarche, y compris les conseils citoyens: contrats de ville mais également, dans le cas des projets de renouvellement urbain, protocoles de préfiguration et comités d'engagement;  
→ *A la création des conseils citoyens, les contrats de ville était déjà élaborés. De ce fait, il est nécessaire que les conseils citoyens pré existent et soient associés au comité de pilotage.*
- 10. Apporter le soutien financier et le temps nécessaire à la poursuite de l'expérimentation des tables de quartier.  
→ *Faut-il poursuivre la dynamique des conseils citoyens telle quelle est aujourd'hui ?*

# Retour sur la visio-conférence : remarques et réactions des participants

- La mobilisation : le turn-over régulier des techniciens de la Politique de la Ville ne facilite pas la mobilisation des conseillers citoyens. Par ailleurs, les conseillers citoyens ne se sentent parfois pas suffisamment entendus, ce qui peut contribuer à les démobiliser.
- La dimension politique : certaines collectivités voient les conseils citoyens comme un lieu de contre pouvoir, à l'inverse certains conseillers citoyens se positionnent comme des opposants à la municipalité. Le soutien de la commune au conseil citoyen est un facteur facilitant à leur existence.
- La participation au Contrat de Ville : les conseillers citoyens remarquent qu'ils ont des difficultés à participer activement à ces instances (cf. slide 14). En référence à l'échelle d'Arnstein (voir annexe) ils se situeraient plus dans une participation symbolique. Pour rappel, les conseils citoyens furent créés après l'élaboration des contrats de ville.
- Accompagnement par les services de l'Etat : selon les conseillers citoyens, il est nécessaire que les services de l'Etat (délégués du Préfet) soient en soutien aux dynamiques des conseils citoyens.
- Le positionnement variable des conseils citoyens : selon les dynamiques déjà existantes au sein de la Ville. Lorsque de nombreuses associations sont déjà présentes sur le quartier/ville, les conseils citoyens vont se situer davantage dans la participation au contrat de ville dans le cas inverse, ils vont davantage s'investir comme porteur de projet.

# Retour sur la visio-conférence : perspectives pour les conseils citoyens

## Propositions des participants :

- Proposer un renouvellement des conseils citoyens avant le début des nouveaux Contrats de Ville.
- Maintenir des collectifs d'habitants participant à la Politique de la Ville mais avec plus de souplesse.
- Revoir le cadre en donnant davantage de souplesse et de simplicité : l'arrêté préfectoral doit être supprimé; la forme associative tend à rigidifier le fonctionnement.
- Clarifier la place de chacun afin que les partie-prenantes connaissent mieux leurs rôles et missions mutuels et rappeler régulièrement ce cadre et ces missions afin de garantir leur respect (enjeux de pouvoir).
- Poursuivre l'accompagnement et la formation :
  - des formations ouvertes à tous,
  - des boîtes à outils afin de faciliter les dynamiques et pour permettre à chacun de mieux connaître le rôle des différentes parties-prenantes (Etat, collectivité, CC, partenaires)
  - Renforcer la co-formation (avec conseillers citoyens, professionnels de la Politique de la Ville et élus), notamment sur les méthodes d'intelligence collective.

Les fiches par conseil citoyen

## Brigadières – Henri Barbusse, Centre Ville, Champagne, Champioux, Joliot Curie, Justice – Butte Blanche, Val d'Argent Nord, Val D'Argent Sud

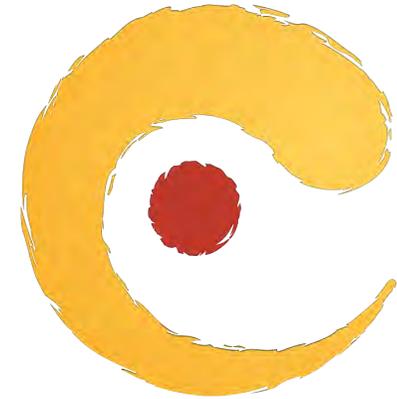
- Dominante : Co-construction de la Politique de la Ville
- Principales thématiques abordées : Aide à la Politique de la Ville
- Projet mis en place : réalisation d'un document de présentation pour se faire connaître
- Envies/besoins : congés payés pour permettre de participer aux instances du contrat de ville.
- Membres actifs : 3 et uniquement du collège habitants.
- Impact ressenti de leur action : aucun sur les habitants, mais sont écoutés par la Politique de la Ville.
- Retour sur les formations du Pôle : formations utiles car permet de cerner concrètement le rôle du conseil citoyen.



*« J'avais envie de faire bouger les choses. »*

## Axe Majeur – Horloge

- Dominante : Co-construction de la Politique de la Ville
- Principales thématiques abordées : « *On fait des réunions publiques sur les différentes thématiques du contrat de ville.* »
- Projet mis en place : Réunions d'informations auprès des habitants sur les sujets du contrat de ville, Chaises à palabres, stand de vente de ballons pendant la fête de quartier.
- Envies/Besoins : Avoir des congés sans soldes pour pallier aux problèmes des horaires.
- Membres actifs : entre 3 et 8 à chaque réunion
- Impact ressenti de leur action : non mesurable mais peu visible par les habitants.
- Retour sur les formations du Pôle : Intéressant mais horaires compliqués



ceryg

« *Intellectuellement c'est très riche. On apprend beaucoup de chose et j'aime bien l'idée de démocratie participative.* »

## Les Dix Arpents

- Dominante : Lien social
- Principales thématiques abordées: « *On essaye de rapprocher les gens entre eux* »
- Projet mis en place : Jardin partagé, cours de Zumba/Fitness, Théâtre habitant/bailleur, Brocante, Diagnostic en marchant etc.
- Envies/Besoins : Avoir plus de membres actifs et d'aide de la part des acteurs publics (préfecture, mairie). Avoir des référents sur chaque projet.
- Membres actifs : 12 (ne font pas la distinction entre le collège habitant et acteurs locaux).
- Impact ressenti de leur action : aucun auprès des habitants car ils pensent que les projets mis en place sont effectués par des associations mais le conseil citoyen n'est pas identifié comme porteur.
- Retour sur les formations du Pôle : très utile et leur a permis de rebondir.



« *Le conseil citoyen m'a permis de voir encore plus de choses, connaître plus de monde . [...] c'est bien de se sentir utile. »*

## Les Chênes

- Dominante : Participation aux instances de la Politique de la Ville / animation de la vie de quartier
- Principales thématiques abordées : Cadre de vie, Numérique
- Projet mis en place : diagnostic en marchant, Réhabilitation des Chênes/Delacroix/Balzac, rencontre avec les habitants 1 fois mois, forum contributif contre la fracture numérique, atelier d'aide aux démarches numériques.
- Envies/Besoins : se mettre en association, se renouveler.
- Membres actifs : 8
- Impact ressenti de leur action : Leurs projets ont abouti mais n'ont que peu de reconnaissance de la part des habitants
- Retour sur les formations du Pôle : Très bien, a apprécié « Comment changer l'image des QPV ».



## Cottage Elargi, Grandes Bornes Elargies

- Dominante : Co-construction de la Politique de la Ville
- Principales thématiques abordées : Cadre de vie
- Projets mis en place : Débat sur le Projet de Rénovation Urbaine (PRU), ateliers Urbains (parking, gestion des déchets, transports)
- Envies/Besoins : l'Etat doit faire en sorte que les conseils citoyens soient tout de suite opérationnels en disposant de locaux et participer aux réunions du contrat de ville.
- Membres actifs : 15
- Impact ressenti de leur action : Sentiment d'avoir un impact, les habitants savent qu'ils existent et font remonter leurs problèmes.
- Retour sur les formations du Pôle : Utile, la brochure sur le rôle des CC fut très utile.



*« J'ai augmenté mes compétences au service de l'intérêt général. »*

## Les Frances

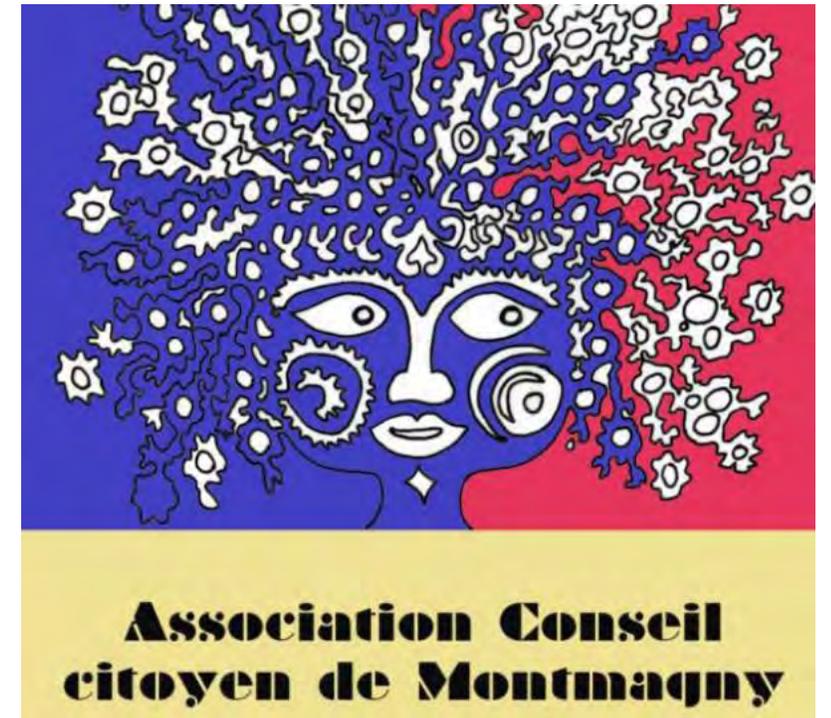
- Dominante : Lien social
- Principales thématiques abordées : participation à la GUSP (diagnostic en marchant), lien social
- Projet mis en place : Petit Pot d'thym (partage d'expérience sur les herbes aromatiques et faire remonter la parole des habitants), Ferme pédagogique, Boite à livres, Thé dansant, Soupe participative, etc.
- Envies/Besoins : avoir un local pour se réunir et mettre le matériel, plus de communication, plus de jeunes.
- Membres actifs :
- Impact ressenti de leur action : Oui, les habitants les remercient.
- Retour sur les formations du Pôle : Bien car fait le lien avec l'expérience professionnelle.



*« J'ai aimé participer à la vie de la ville, cela m'a permis de la découvrir encore plus. »*

## Centre Ville, Les Lévriers

- Dominante : Co-construction de la Politique de la Ville
- Principales thématiques abordées : Cadre de vie, jeunesse
- Projets mis en place : 2 diagnostics en marchant, projet « Qui peut m'aider? » pour aider les jeunes à connaître les ressources à leur disposition.
- Envies/Besoins : Avoir moins de difficultés avec la mairie.
- Membres actifs : 4 actifs.
- Impact ressenti de leur action : Oui, les habitants les connaissent.



*« J'ai beaucoup appris  
sur la politique de la ville,  
c'est très formateur. »*

## Quartier des Louvrais

- Dominante : Co-construction de la Politique de la Ville et lien social
- Principales thématiques abordées : Cadre de vie
- Projets mis en place : Ballade sociologique dans le quartier, restitution du diagnostic en marchant, potager.
- Envies/Besoins : se renouveler
- Membres actifs : 3 actifs.
- Impact ressenti de leur action : projets réussis mais peu reconnu des habitants.



« Enrichissant mais  
manque d'action »

## Chennevières – Parc Le Nôtre, Clos Du Roi

- Dominante : Co-construction de la Politique de la Ville et lien social
- Principales thématiques abordées : Cadre de vie
- Projet mis en place : enquête auprès des habitants sur leurs perceptions du quartier, participation aux fêtes de quartier et forum des associations
- Envies/Besoins : Plus de membres.
- Membres actifs : 2 actives.
- Impact ressenti de leur action : Non.
- Retour sur les formations du Pôle : « Les formations ne m'ont rien apportées mais pour les autres qui n'ont aucune connaissance, c'est bien. Il y des questions auquel le Pôle ressources n'a jamais répondu. »



« Cela m'a permis d'y voir plus clair sur le fonctionnement de la Politique de la Ville, voir comment la TFPB fonctionne »

## Noyer Crapaud

- Dominante : Co-construction de la Politique de la Ville
- Principales thématiques abordées : Cadre de vie
- Projet mis en place : embellissement de l'extérieur, réhabilitation du terrain de sport, potager
- Envies/Besoins : plus d'investissement de la part des habitants.
- Membres actifs : 2 actives (dont association ADPJ pour les acteurs locaux).
- Impact ressenti de leur action : Peu connu des habitants.
- Retour sur les formations du Pôle : Intéressant mais redondant.



*« Ca m'apporte d'être utile, encore utile malgré la retraite. »*

## Les Toupets – Côte Des Carrières

- Dominante : Lien social
- Principales thématiques abordées : Cadre de vie
- Projet mis en place : diagnostic en marchant, Galette, Vauréal Plage, Jardin Partagé, Fête des voisins.
- Envies/Besoins : Améliorer la communication, mieux se faire connaître.
- Membres actifs : 3 actives du collège habitant.
- Impact ressenti de leur action : Non.
- Retour sur les formations du Pôle : Oui et tout était utile.



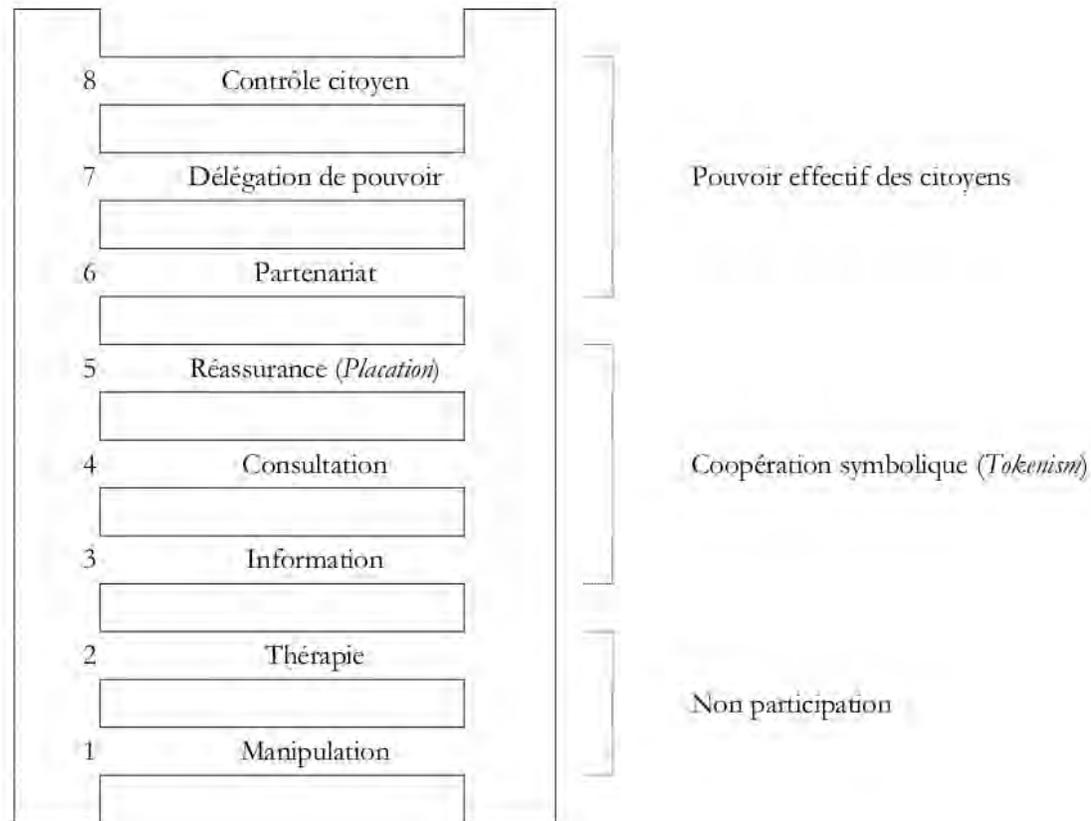
*« J'ai appris pleins de choses qui me permettent aujourd'hui d'être utile pour mon quartier. »*

## Village - Le Puits La Marlière - Derrière Les Murs De Monseigneur

- Dominante : Co-construction de la Politique de la Ville
- Principales thématiques abordées : Transports/Cadre de vie
- Projet mis en place : Groupe de travail sur la TFPB : Sécurité/Education, Sport/Santé ; réunions auprès des habitants pour recueillir l'avis sur les lignes de bus RATP qui ont abouti à l'ajout de créneaux horaires supplémentaires ; création d'un site internet.
- Envies/ Besoins: éviter les acteurs locaux car ils défendent plus les intérêts de leurs associations que celle des habitants.
- Membres actifs : 8 actifs.
- Impact ressenti de leur action : Oui complètement.

VILLIERS LE BEL

# Annexe – Echelle d'Arnstein



- Les niveaux 1 et 2, **manipulation** et **thérapie** correspondent à la non participation des habitants.
- Les niveaux 3, 4 et 5 **l'information**, **la consultation** et **la réassurance** sont de la coopération symbolique. Les habitants ont le droit de regard mais les décisions reviennent à ceux qui ont le pouvoir.
- Les niveaux 6, 7 et 8, le **partenariat**, **la délégation de pouvoir** et le **contrôle citoyen**. Les habitants ont un pouvoir décisionnaire et peuvent coopérer avec d'autres acteurs.